

Séance du Vendredi 20 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt octobre à 20H30, le Conseil municipal de la Commune de Marcelcave, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de M. Alain SAVOIE, Maire.

Étaient présents : Alain SAVOIE, Isabelle MARÉCHAL, Thierry DAMBRIN, Ulrich CUVILLIER, Guy DEKERVEL, Geneviève DUVAUCHELLE, François ESSIQUE, Angélique LONGUÉPÉE, Julien MLYNARCZYK, Colette PETIT, Delphine STRUZIK, Émilien TAVERNIER

Étaient représentés : Claude RÉMY qui donne pouvoir à Julien MLYNARCZYK, Isabelle DECREQUY qui donne pouvoir à Alain SAVOIE, Jean-Philippe DE OLIVEIRA qui donne pouvoir à Angélique LONGUÉPÉE,

Une minute de silence est observée en souvenir d'André, le mari de Geneviève DUVAUCHELLE et de Yann , le frère d'Angélique LONGUÉPÉE.

M. le Maire, Alain SAVOIE demande que deux points soient ajoutés à l'ordre du jour :

- Un don à l'Ukraine
- Le nom de la rue qui desservira le lotissement de la SIP

Le conseil Municipal accepte à l'unanimité l'ajout de ces points.

Secrétaire de séance : Colette PETIT

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 1^{er} septembre 2023.

ORDRE DU JOUR

1. Don à l'Ukraine

Une collecte a été organisée au sein de la commune en faveur de l'Ukraine et la Municipalité souhaite y participer (achat de générateur électrique).

Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, de faire un don de 200 € au profit de l'Ukraine, les fonds seront récoltés par l'association des Maires et élus du Val de Somme.

2. Nom de la rue desservant le nouveau lotissement

Suivant l'avis des personnes s'étant manifestées, M. le Maire propose que la nouvelle rue porte le nom de Solange MOREL, ancienne Marcelcavoise fortement impliquée dans la vie communale et associative, créatrice de la boulangerie.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de nommer la nouvelle rue créée la « rue Solange MOREL »

3. Démission de M. Claude RÉMY

M. le Maire, Alain SAVOIE, remercie M. Claude RÉMY pour le travail effectué depuis le début du mandat et fait lecture de sa lettre de démission suite à un désaccord sur la tarification de la cantine et par choix personnel. M. Claude RÉMY démissionne de ses fonctions de premier adjoint mais reste conseiller municipal. Sa démission a été actée par la préfecture le 25/09/2023.

4. Nombre d'adjoints

M. le Maire demande que le nombre d'adjoints ne soit pas modifié en raison du travail à effectuer.

Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, d'élire un nouvel adjoint pour maintenir 3 adjoints en fonction.

Il est donc procédé au vote.

Guy DEKERVEL a été sollicité comme candidat, il accepte tout en demandant que ses attributions soient quelque peu modifiées. Il ne pourra pas assurer la gestion des écoles au quotidien. La répartition des tâches sera revue en bureau, mais il s'engage sur l'organisation salariale et la transmission à l'équipe suivante d'une gestion saine. L'élection à bulletin secret est mise en place avec nomination d'Alain SAVOIE comme président, de Julien MLYNARCZYK comme secrétaire, Thierry DAMBRIN et Delphine STRUCZYK en tant qu'assesseurs.

M. Guy DEKERVEL est élu, à la majorité, (Claude RÉMY ne participe pas au vote, 12 voix POUR et un vote blanc) comme nouveau premier adjoint.

M. Guy DEKERVEL tiendra une permanence en Mairie le mardi 31 octobre 2023 de 17H00 à 19H00.

5. Stagiairisation de l'adjoint administratif délégué à l'agence postale

Après deux CDD consécutifs, Marine CRAMETTE peut être nommée en tant que stagiaire en vue d'une titularisation sur le poste d'adjointe administrative, pour un

contrat de 16 heures par semaine à compter du 01/04/2024. Le centre de gestion de la Somme sera consulté pour respecter la procédure d'embauche.

Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, de nommer Marine CRAMETTE en tant que stagiaire de la fonction publique territoriale à compter du 01/04/2024.

6. Vente partielle du terrain AD140

La commune souhaite vendre à M. EDOUARD Alexis une partie de la parcelle AD140 (devenue AD154 suite au nouveau découpage cadastral) correspondant au terrain de l'ancienne Poste. La surface du terrain est de 693 m² et le prix de vente est de 20 790 €. Lors de l'aménagement de la zone MAR1, ce terrain ne sera plus enclavé et possédera une voie d'accès limitrophe.

Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, la vente de la parcelle AD154 à M. Alexis EDOUARD pour un montant de 20 790 €.

7. Bilan d'activités de la communauté de communes du Val de Somme 2022

A la lecture du bilan d'activités de la communauté de communes du Val de Somme, quelques remarques sont formulées.

La CCVS mène la même politique basée sur l'investissement depuis 1995 et n'a pas augmenté sa fiscalité cette année. La taxe GEMAPI permet de créer une réserve financière.

La commune de Marcelcave est très dynamique au niveau de l'urbanisme, beaucoup de demandes de D.A.U. (actes d'urbanisme)

Il va être demandé à la CCVS si les noues communales peuvent faire partie des fossés entretenus par la CCVS.

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le bilan de la communauté de communes du Val de Somme 2022.

8. Informations et questions diverses

- Au niveau de la téléassistance que propose la commune en partenariat avec le département, il y a une nouvelle fonctionnalité : le détecteur de chutes lourdes. Si la personne n'est pas en capacité de déclencher l'alarme, celle-ci se déclenche automatiquement au bout de 20s et les secours sont appelés. Les personnes désirant bénéficier de ce service supplémentaire (nouvel adhérent ou ancien adhérent ne bénéficiant pas encore de la nouvelle téléalarme) doivent se faire connaître en Mairie au 03 22 42 30 53.

Arrivée de M. Ulrich CUVILLIER

- L'Opération Brioches 2023 est un succès : 200 brioches vendues, 1 153 € ont été récoltés, 330 € seront reversés au boulanger pour les matières premières et 823 € iront à l'association ADAPEI80. Merci à l'ensemble des bénévoles : **MERCI** Laurent, Pascal, Alain, Guy, Émilien, Julien, Joëlle, Isabelle M, Thierry, Véronique, Isabelle D, Ulrich, Patrick, Charly, Francis, Mathilde.

- Le 1^{er} permis de construire déposé par le promoteur pour le projet rue de l'Hirondelle a été rejeté. Avant le dépôt d'un nouveau permis, une convention (PUP) sera passée entre la

commune et le promoteur pour établir la répartition des charges de raccordement au domaine public (eau, électricité,...) La commune ne pourra pas toucher de taxe d'aménagement pour les logements sociaux.

- De nouveaux compteurs électriques communicants, de type « LINKY », sont en train d'être installés chez les particuliers dans la commune. Pensez à vérifier auprès de la société SICAE la puissance voulue.

- Les travaux du cimetière, par la société AGEP, sont quasiment achevés. 153 tombes ont été relevées. Certains caveaux seront conservés dans le patrimoine communal, d'autres pourront être recédés. Le premier ossuaire est presque terminé et un second sera réalisé suite à la découverte d'un escalier de 4m de profondeur qui donne sur un caveau. De nouvelles allées enherbées sont à l'étude pour maintenir un cimetière propre. Travaux prévus au printemps.

- L'inauguration du CITYSTADE aura lieu le **samedi 25 novembre 2023 à 11H00**.

- Une commission « Animation-Sport-Culture-Jeunesse » est prévue le mercredi 15 novembre à 19H00.

- Le prochain Conseil Municipal aura lieu le vendredi 8 décembre 2023








- Il est demandé que les cours d'école soient fermées en cette période d'alerte « VIGIPIRATE » et que les voitures ne stationnent pas à proximité de la sortie des classes. Parents, respectez la signalétique !

- Les demandes du club de football ont été étudiées et une rencontre est prévue pour les modalités.

- La commune participe à la communication des différentes associations, auprès des habitants de Marcelcave, en imprimant leurs flyers au format A5, à leur demande et de façon raisonnable.

La visite des 5 bâtiments sélectionnés pour un bilan énergétique est prévue le 15 novembre.

Dates à retenir :

-  **28 octobre : Soirée Halloween**
-  **4-5 novembre : Expo-vente « Amitié et Loisirs »**
-  **11 novembre : Commémoration de l'Armistice**
-  **12 novembre : Les 5 km de la Corrida de Marcelcave**
-  **17 novembre : Tavernes des Meeples (jeux de société)**
-  **19 novembre : Repas des Aînés**
-  **23 novembre : Bébés lecteurs à la bibliothèque de Marcelcave**
-  **25 novembre : Concours de Manille et repas**
-  **26 novembre : Bourse aux jouets et Layette**
-  **2 décembre : Téléthon**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30.